

**Marché tout puissant ou
Economie au service des peuples,**(comme "chapeau"
en caractères moyens)

CHOIX DE SOCIETE DECISIF (en gros caractères)

suivi bien entendu d'un texte de présentation que nous rédigerons prochainement.

**LES PROBLEMES ECONOMIQUES AU MENU DU CERCLE CONDORCET
D'AIX ?**

Quelques considérations préliminaires pour alimenter le débat...

Et d'abord, 1^{ère} question : Pourquoi parler d'économie au Cercle. ?

**Que pouvons nous apporter au débat qui n'ait déjà été dit et
redit ?**

En effet , des centaines d'économistes plus ou moins distingués nous assèment à longueur de doctes ouvrages et d'articles dans la presse spécialisée ou généraliste, leurs théories ou leurs analyses et commentaires au jour le jour. Experts dans ce domaine, bardés de diplômes des grandes écoles d'Occident ou d'ailleurs, on devrait pouvoir leur faire confiance. Et pourtant, leurs conclusions prédictives sont très souvent démenties ultérieurement par les faits . et/ou biaisés par leurs a priori idéologiques. (Ex : presque aucun d'entre eux n'avait prévu la crise des subprimes et l'enchaînement catastrophique d'évènements qui l'ont suivie, les millions de gens ruinés, et au chômage les banques en faillite, certains Etats itou, la récession, les plans d'austérité qui plongent des couches sociales entières dans la misère etc...).

Voilà une première raison, pour nous citoyens, de nous pencher sérieusement sur la question ; parce que ces « experts », conseillers des princes, ont une influence considérable sur les décisions prises en matière de politiques économiques par les gouvernants. Sachant que leurs jugements sont ô combien faillibles ! n'est-il pas nécessaire que le contre-pouvoir de l'opinion fasse entendre sa voix, et connaître ses raisons haut et fort au pouvoir politique ?

Cette première raison s'analyse comme. une réaction contre le poids exagéré des experts de tous poils.

La seconde, elle, est de simple bon sens.

Quand on interroge les citoyens sur leurs préoccupations prioritaires, il classent invariablement en tête : l'emploi, le chômage, le pouvoir d'achat, **les salaires, dans cet ordre, ou dans un ordre différent suivant la situation économique du moment. Et l'on voudrait qu' ils laissent à des décideurs - élus ou non - de choisir seuls et sans contrôle populaire continu les orientations essentielles pour leur vie quotidiennes ?**

Les récents mouvements sociaux provoqués par le projet gouvernemental de réforme des retraites, sont la preuve éclatante de la volonté populaire d'être partie prenante dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des évolutions économiques, et qu'il n'accepte pas de déléguer ses prérogatives sans aucun contrôle pour 5 ans à des représentants et à un chef d'Etat, légitimes certes, mais auxquels l'élection ne confère pas le pouvoir de décider de tout pendant toute la durée de leur mandat sans tenir aucun compte des conséquences que leur politique entraîne sur la vie des citoyens.

En dehors des élections, le sentiment populaire s'exprime dans les partis, syndicats, associations etc., par les grèves et les manifestations, bref, par tous les moyens légaux d'exercice d.es droits démocratiques

Et ceci nous ramène à un sujet qui est au cœur de nos débats à Condorcet : **la démocratie**.

Ce terme désigne généralement la démocratie politique, que nous avons largement traitée pendant des années – elle le méritait certes, et ses actuels avatars nous obligent à y revenir sans cesse- ; mais il est une autre figure de la démocratie, à laquelle nous avons porté moins d'attention, et qui est **la démocratie économique**, fondée sur le principe de l'égalité inscrit dans notre devise républicaine. Comment y accéder, c'est la 3^e raison pour nous d'intervenir dans ce champ, au niveau des principes et des orientations, sans avoir la prétention de détailler les mesures techniques nécessaires pour y parvenir, et sans nous interdire d'avoir recours pour celles-ci à des spécialistes.

Remarque préliminaire : les politiques fiscale, financière et sociale des Etats sont indissociables de leur politique économique stricto sensu ; de leur orientation dépendent en grande partie les résultats économiques, il faut donc les prendre en compte dans l'examen de leur situation globale.

PLAN

Etat des lieux : Economie mondiale : économie réelle et économie virtuelle
la toute puissance du marché financier et ses dérives
le poids du libéralisme en Europe et dans le monde
la dette, le déficit : réalité et fantasmes

Economie française les chiffres clés
Le règne de « l'oligarchie » politico - financière

Questions : Quel rôle pour l'Etat dans l'économie ?

Quelle politique industrielle ? Exemples en France et ailleurs – le CAC 40 et les PME, la Caisse des Dépôts, etc..

Le problème des services publics et des banques et organismes financiers :: privatisations à outrance, ou renationalisations partielles ?

Comment concilier indépendance économique et règlements européens ?

Politique fiscale : comment réduire les inégalités devant l'impôt et le fossé entre les très riches et les plus pauvres ?

Politique sociale : quel est le coût réel du travail en France et ailleurs : le faux débat des 35 heures .

Par quels moyens lutter contre le chômage ?

1) Economie réelle et économie virtuelle

L'économie réelle est celle dont la finalité est de produire des biens et des services, dont la diffusion dans la population favorise le développement économique, l'emploi et l'amélioration du niveau de vie.

L'économie virtuelle est basée sur la spéculation et distribue des richesses imaginaires ; elle est née avec le capitalisme (cf. le système de Law au 18^e siècle), et s'est développée d'une façon incroyable au 20^e siècle , surtout depuis l'explosion des nouvelles technologies de la communication. Aujourd'hui, le capitalisme financier favorisé par la libre circulation des capitaux à travers le monde, représente jusqu'à 10 fois le volume de la production mondiale de biens et services !

Le sommet de la folie spéculative est atteint avec le **High Frequency Trading**, dans lequel ce sont les ordinateurs programmés par des experts qui déclenchent les transactions : un millionième de seconde d'avance ou de retard sur un concurrent signifie des centaines de millions de dollars gagnés .. ou perdus (ex. en mai 2010 à Wall Street).

Les entreprises elles-mêmes, sous la pression de leurs actionnaires, s'y mettent aussi : privilégiant les placements financiers de leurs profits au détriment de l'investissement productif, elles alimentent la spéculation. (cf. le concept absurde de l'ex PDG d'Alcatel Serge Tchuruk de « l'entreprise sans usine »).

Résultat : la formation, puis l'éclatement d'énormes bulles spéculatives, dans les nouvelles technologies, l'immobilier (subprimes, affaire Madoff etc..), faillites de banques et d'organismes de crédit que l'Etat est obligé de renflouer (too big to fail). Au final, c'est le citoyen lambda qui paye l'addition, car un jour il faut revenir sur terre, et éponger les dettes, qui ne reposent, j'y insiste, sur aucune création de richesses ..

Dans ce système, la richesse et le pouvoir sont détenus par une caste oligarchique de capitalistes et de financiers, lesquels, par le jeu des participations croisées, est présente dans tous les conseils d'administration.

Pour les citoyens lambda, c'est l'austérité, les coupes budgétaires drastiques imposées aux

Pays en difficulté (Grèce, Islande, Portugal etc, en attendant l'Espagne, l'Italie, et pourquoi pas nous ?) par les diktats des organismes internationaux et des trop fameuses « agences de notation » qui ont partie liée avec les grands groupes multinationaux. (1)

Et les responsables de ces calamités, loin d'être mis hors d'état de nuire, continuent aujourd'hui tranquillement leurs mêmes pratiques, qui aboutiront fatalement aux mêmes résultats.

Le G20 réuni en février, sous la houlette de Sarkozy, a été incapable d'adopter des mesures vraiment efficaces pour endiguer la spéculation financière, ou réglementer les cours des matières premières qui s'étaient envolés, aggravant la pauvreté et la misère dans les pays du tiers monde. On s'est contenté de fixer de vagues critères de bonne conduite, sans les assortir de sanctions en cas de non respect : un coup d'épée dans l'eau pour se donner bonne conscience.

(1) D. Cohn Bendit fait justement remarquer « qu'en réalité, ce n'est pas l'Islande ou la Grèce qu'on veut sauver, mais les banques allemandes, et accessoirement françaises, italiennes et autres, qui se sont mis de la dette de ces pays jusqu'au cou – on parle de 100 milliards de \$ rien que pour les allemandes !).

QUESTION/ : Que faire pour assainir le fonctionnement de l'économie mondiale ?

Des mesures dites de « régulation suffiront-elles ?

Ou faut-il carrément changer de système, et, dans ce cas, par quel autre le remplacer ?

2) Le rôle de l'Etat : interventionnisme ou « laissez faire, laisser passer »

C'est une des questions fondamentales.

Pour les tenants de l'ultra libéralisme, le rôle de l'Etat doit être limité aux fonctions dites régaliennes – défense, police, justice, diplomatie -, et encore, on voit surgir des armées et des polices privées, comme en Irak.

Concernant l'industrie et les services – l'ensemble de l'économie marchande, ils estiment que l'Etat n'a rien à y faire : il n'a pas vocation à fabriquer ou à vendre des voitures, ni à produire des ordinateurs ou à concevoir des logiciels. Le marché, par le jeu de la concurrence « libre et non faussée » sélectionnera les meilleurs pour le plus grand bien de tous, producteurs et consommateurs. En France, la plupart des entreprises commerciales ou industrielles nationalisées, soit avant, soit après 45, ont été progressivement reprivatisées – souvent pour des raisons budgétaires autant qu'idéologiques.

Concernant les services publics non marchands, hors fonctions régaliennes, i.e. transports, éducation, santé, communication, le paysage est plus complexe, car ce sont des

activités non rentables financièrement par nature, car devant garantir un accès égal et à même coût pour tous, quel qu'en soit le coût de revient. Elles supposent, d'autre part, des investissements considérables, très difficiles à amortir, même sur le long terme. (ex. les infrastructures routières et ferroviaires, les hôpitaux, les réseaux de télécommunications, les facs. etc..).

En France, on a longtemps considéré que ce champ d'activités était du domaine de l'Etat. Ex., les chemins de fer nationalisés en 1937, suite à l'échec des compagnies privées, l'Etat prenant en charge les déficits sur son budget ; l'impôt étant la contrepartie d'un service rendu à tous.

Aujourd'hui, la donne a changé

La France, pour des raisons qui seront analysées plus loin, traverse une période disette budgétaire aigüe. **L'Etat cherche à se désengager le plus possible.**

Il le fait de 2 façons :

- **Les privatisations**, d'une part ; j'en ai déjà parlé à propos de l'économie marchande, mais ici, il s'agit des télécoms, électricité,.. des grandes banques et établissements financiers – dans la mesure où leur activité de crédits à l'économie peut être considérée comme un service public-, des transports – autoroutes, compagnies aériennes etc. ; dans les cas où il conserve une participation au capital, celle-ci lui donne tout au plus une minorité de blocage, mais ne lui permet pas de peser fortement sur la stratégie de l'entreprise

Remarque : les traités européens, qu'on met en cause si souvent, exigeaient la mise en concurrence de ces activités p. ex, le ferroviaire, mais non la privatisation.

Ces privatisations entraînent des hausses de coût importantes pour les usagers –ou « clients », et/ou une baisse de la qualité des prestations (ex le « low cost » dans l'aérien..

2° méthode de désengagement : **le transfert aux collectivités locales** de fonctions assurées jusque-là par les services de l'Etat.

En France, ces collectivités assurent déjà 70% des investissements dans les infrastructures routes, hôpitaux etc.. ; la loi leur a récemment transféré de nouvelles compétences – ou charges – qui incombaient à l'Etat, comme.....(à détailler), sans leur accorder les dotations financières suffisantes pour y faire face .Comme le déficit leur est interdit, ces collectivités sont forcées de réduire les budgets alloués , au détriment souvent de la qualité du service rendu et du renouvellement et de l'entretien des équipements., d'où mécontentement des usagers (cf TER, réseau routier secondaire etc.).

Aux USA, situation analogue : les différents Etats effectuent des coupes budgétaires drastiques, faute de ressources suffisantes pour entretenir les réseaux routiers ferroviaires, les écoles, etc..La majorité républicaine de la chambre des Représentants refuse de voter les crédits nécessaires pour la modernisation des infrastructures demandés par l'administration Obama, p.ex, pour le TGV américain.

Tableau analogue en grande Bretagne.

QUESTION : Comment donner à l'Etat la capacité de contrôler les flux financiers ?

Quelles clés de répartition du pouvoir économique entre les le pouvoir central et les instances régionales ou locales ?

3) Dettes et déficits : réalités et fantasmes

Je rappelle que la dette représente le montant global des sommes dues par les Etats à ses créanciers, capital et intérêts.

Le déficit est l'écart négatif entre les ressources et les dépenses dans les budgets annuels

La situation en Europe

Avant Maastricht, les Etats assuraient le remboursement de leurs dettes et le comblement des déficits en créant de la monnaie, i.e ; en faisant marcher la planche à billets.

Le traité de Maastricht le leur interdit.

Lorsque ses rentrées sont insuffisantes, ils sont donc obligés de recourir à l'emprunt.

2 cas possibles : si l'emprunt est souscrit en monnaies nationales, économiquement, ce sera une opération blanche, car les remboursements, capital et intérêts, seront réinjectés dans l'économie du pays concerné – à condition bien sûr que les clauses n'en soient pas ruineuses

.pour l'Etat, comme p. ex l'emprunt Giscard de 1973 indexé sur l'or)

Au contraire, si l'emprunt est contracté en monnaie étrangère sur le marché international, l'argent des remboursements va des créanciers étrangers et l'emprunt constitue une charge irrécupérable, à compenser par l'impôt et/ou par des mesures d'austérité parfois insupportables..

- C'est le cœur même de la notion de service public .Le jeu des privatisations et des fusions – absorptions , aboutit à la formations de grands groupes dominants, nationaux ou internationaux, appartenant à une oligarchie ; par le jeu des participations croisées, les membres de cette caste fermée sont présents dans de nombreux conseils d'administrations, dont ils détiennent les postes clés, qui se transmettent héréditairement.

La frontière entre le privé et le public est devenue poreuse : les haut fonctionnaires ou les politiques en mal de mandats, viennent « pantoufler » dans les entreprises, et vice versa, avec les risques de corruption et de conflits d'intérêts que comportent ces pratiques.

A l'opposé, le régime bureaucratique et ultra dirigiste du tout Etat, imposé aux pays de l'ancien bloc de l'Est – et encore en vigueur à Cuba, en Corée du Nord – a abouti aux désastres que l'on sait. .

QUESTION : Doit-on laisser libre cours dans tous les domaines à la prétendue « loi du marché » ?

Ou faut-il installer - ou rétablir- l'Etat dans son rôle de garant de l'intérêt général et d'animateur de la politique économique d'un pays, et dans ce cas, jusqu'à quel niveau de prérogatives ?

Pierre Lagay – 15/11/2011